

Rapport sur le financement des politiques sportives

***Le secteur des boissons alcoolisées n'est pas favorable
à la révision de la loi Evin***

Paris, le 3 décembre 2018 – Les organisations professionnelles du secteur des boissons alcoolisées ont été informées **par les médias** de propositions de la députée Perrine Goulet, remises au Premier ministre dans le cadre d'un rapport sur le financement des pratiques sportives en France, qui viseraient à assouplir certaines dispositions de la loi Evin, notamment en termes de sponsoring des manifestations sportives.

Les organisations professionnelles ne sont absolument pas favorables à la révision de la législation en vigueur.

Elles n'ont d'ailleurs pas été consultées dans le cadre de ces travaux ou associées de quelque façon que ce soit à leurs préconisations en matière de vente ou de publicité des boissons alcoolisées.

Contact presse

Cécilia Larcange
cla@share-agency.com
06 84 74 28 00

A propos d'Avec Modération ! :

Créée en 1990 sous le nom d'Entreprise & Prévention, l'association *Avec Modération !* réunit des entreprises leaders du secteur des vins/champagnes, bières et spiritueux. Ces entreprises considèrent que la prévention des comportements à risque et la promotion de la consommation responsable sont indissociables de leur activité économique, avec l'ambition affichée de convaincre toujours plus de consommateurs de boissons alcoolisées de faire le choix de la modération.

L'association recherche des moyens innovants de prévention ciblée sur les groupes ou situations à risque, qu'elle valide par des évaluations dont les résultats sont communiqués et qu'elle porte à la connaissance des pouvoirs publics.

www.avecmoderation.org